

7^{es}

Assises nationales de la qualité de l'environnement
14-15-16 octobre 2014 / Cité Centre de Congrès de Lyon



Centre national de documentation sur le Bruit

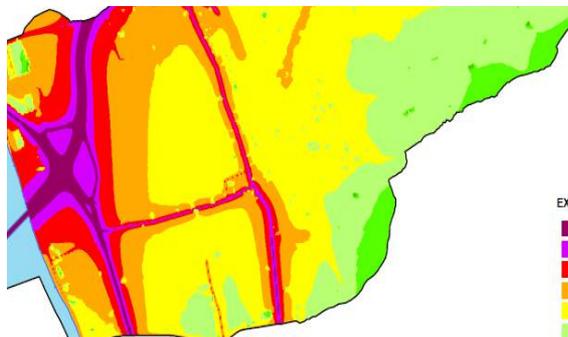


COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LACUB

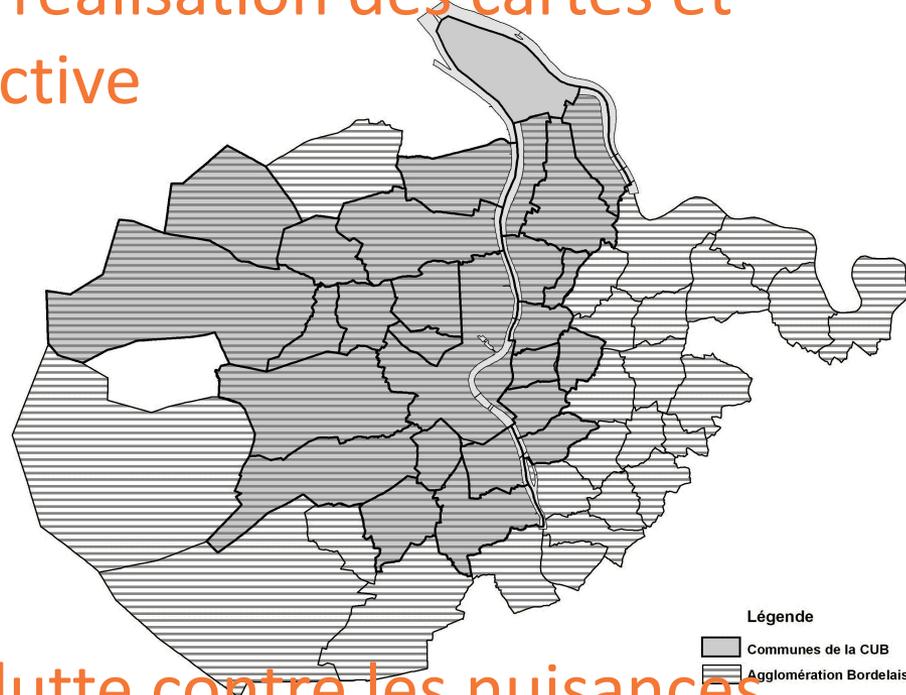
www.lacub.fr

Politique de lutte contre les nuisances sonores de la Cub



Les particularité de La Cub

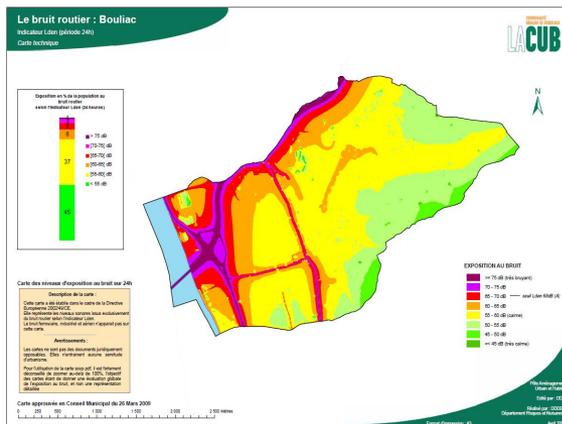
- Un territoire de 28 communes dont 26 sont concernées par la réalisation des cartes et PPBE selon la directive (1ere échéance)



- La compétence « lutte contre les nuisances sonores » est communale.

Cartographie du bruit

- La Cub réalise les cartes pour le compte des communes :
 - Un travail fin réalisé sur les données d'entrée : en particulier le trafic routier (comptage fixes et ponctuels)



Intervention Ref : **FLOIRAC - RUE DES VERTS COTEAUX**

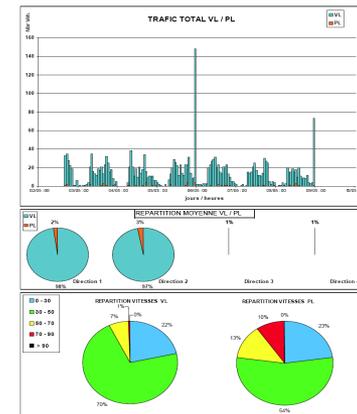
Direction	Nbr. Files
1 Vers Boissevain	3
2 Vers C.A. Fleurance	3
3	
4	

Période de comptage : du 2 novembre 2007 - 16 h, au 9 novembre 2007 - 16 h
 Nombre de jours : 7 Pas du comptage : 60 mm Vitesse limite autorisée : 50 km/h

Synthèse des mesures de Trafic	Voitures légères				Poids lourds				Total
	Dir. 1	Dir. 2	Dir. 3	Dir. 4	Dir. 1	Dir. 2	Dir. 3	Dir. 4	
Trafic total sans arrêt	100	110	0	0	0	2	0	0	205
Trafic moyen journalier	140	140	0	0	3	2	0	0	285
Trafic moyen des jours ouvrés	104	104	0	0	2	1	0	0	211
Trafic moyen horaires	7	7	0	0	0	0	0	0	14
Heures Pointe matin (8h à 9h)	11	11	0	0	1	1	0	0	23
Heures Pointe soir (18h à 19h)	11	11	0	0	1	1	0	0	23
Trafic moyen nuit (22h à 23h)	33	33	0	0	1	1	0	0	68
Trafic moyen nuit (23h à 00h)	34	34	0	0	2	2	0	0	70
Trafic moyen soir (18h à 22h)	33	33	0	0	1	1	0	0	68
Trafic moyen nuit (22h à 00h)	19	19	0	0	1	1	0	0	40
Jour le plus chargé	samedi 9 mai 2007 avec 413 VL				samedi 9 mai 2007 avec 11 PL				
Épisode le plus chargé	samedi 9 mai 07 23:00 h avec 144 VL				samedi 9 mai 07 19:00 h avec 4 PL				

Synthèse des mesures de Vitesse

Vitesse Moyenne	Vitesse Moyenne Cardinale	Vitesse Moyenne	Vitesse Moyenne Cardinale	Vitesse Moyenne	Vitesse Moyenne Cardinale	Vitesse Moyenne	Vitesse Moyenne Cardinale
40 km/h	33 km/h	40 km/h	33 km/h	40 km/h	33 km/h	40 km/h	33 km/h
16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
Véhicules en excès de vitesse	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%



- Un outil communautaire permettant de rééditer les cartes en fonction des demandes.

- Les communes mettent les cartes à disposition du public

Plans de prévention du bruit dans l'environnement

- Rédaction du PPBE gestionnaire de voirie communautaire permettant :
 - de structurer les actions participant à la lutte contre les nuisances sonores du réseau routier communautaire
 - d'alimenter les PPBE communaux
- La Cub propose une assistance technique aux communes pour la réalisation des PPBE

Programme de résorption des Points Noirs de Bruit



Opération de résorption des PNB ferroviaires



ici Réseau Ferré de France modernise le réseau Résorption des Points Noirs Bruits de l'Agglomération de Bordeaux. Site de Bassens.

DUREE DES TRAVAUX : FEVRIER A JUIN 2013

MAITRISE D'OUVRAGE : RESEAU FERRE DE FRANCE
DIRECTION REGIONALE AQUITAINE POITOU-CHARENTAIS

MAITRISE D'OUVRAGE MANDATEE : SETEC ORGANISATION

MAITRISE D'ŒUVRE GENERALE : EGIS RAIL

ENTREPRISE : AXIMUM **CSPS :** DEKRA

MONTANT DES TRAVAUX : 783 000 EUROS

REGION AQUITAINE 16.20 %

REPUBLIQUE FRANCAISE 16.20 %

RESEAU FERRE DE FRANCE 16.20 %

ADENE 35.20 %

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PREVENTION DES RISQUES 16.20 %



Programme de résorption des Points Noirs de Bruit

Action volontaire de protection des quartiers prioritaires sur la rocade dès 2003 et avec ASF en 2008



PROGRAMME DE RESORPTION DES POINTS NOIRS DE BRUIT

Projet de résorption des PNB sont en cours sur le réseau routier communautaire :

- Sur les ZBC les plus exposées
- Solution retenue : isolation de façade



14/10/2014

Autres actions de lutte contre les nuisances sonores sur le territoire

- Expérimentation enrobés phoniques (hiérarchisation des sites, mesures, pose, mesures post-travaux).
- Prise en compte du bruit dans les nouveaux projets de voirie selon un guide des nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics
- Démarche de quartiers apaisées
- Prise en compte du bruit dans les documents de planification (dans le PLU dans le cadre de la révision).

Atouts de la politique de lutte contre le bruit sur le territoire de la Cub

- Problématique investie depuis de nombreuses années par la Communauté urbaine → un outil de modélisation en interne / nombreuses actions initiées
- Travail partenarial sur le bruit avec les gestionnaire d'infrastructures sur le territoire : → projets de résorption des PNB ont vu le jour très tôt
- Compétences communautaires en lien avec la lutte contre le bruit : transport / voirie / urbanisme

Les freins de la politique de lutte contre le bruit sur le territoire de la Cub

- La compétence contre les nuisances sonores est communale :
 - les maires en charge de la publication ne sont pas toujours sensibilisés
 - un grand nombre de plans et de cartes à réaliser et publier
- Cartographie : - Plusieurs cartographies sur le même territoire (État / collectivité) → difficultés de communication
 - Données d'entrées difficile à récolter (trafic, vitesse)
 - Indicateur Lden ne parle pas au élu et au public
- PPBE : - un document obligatoire mais non opposable que les élus s'approprient difficilement
 - Pas d'obligation de résultats → PPBE « coquille vide » à PPBE ambitieux